

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria
to the United Nations
New York

بعثة الجزائر الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Intervention

de

S.E.M. Abdelkader MESSAHEL
Ministre des Affaires Etrangères

A l'occasion du Débat Général
de la 72^{ème} Session de l'Assemblée Générale
de l'Organisation des Nations Unies

New York, 22 Septembre 2017

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,**

Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations à Son Excellence Monsieur Miroslav LAJCAK, pour son élection bien méritée à la tête de cette 72^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Générale et l'assurer du plein soutien de mon pays. Je souhaiterais également rendre hommage et exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur S.E.M. Peter Thomson Ministre des Affaires Etrangères de Fidji pour le travail remarquable qu'il a accompli durant la session écoulée.

Monsieur le Président,

A chaque session de cette auguste Assemblée, nous faisons le même triste constat concernant l'état du monde. Cette session ne déroge malheureusement pas à la règle puisqu'elle se tient dans un contexte tout aussi préoccupant marqué par la persistance de conflits anciens en attente d'un règlement qui demeure plus élusif que jamais, l'apparition de nouveaux conflits meurtriers et de foyers de tension, la fragilisation de l'équilibre écologique de notre planète en raison des outrages répétés qui lui sont infligés, la paupérisation, le sous-développement et les maladies qui continuent d'être le lot quotidien de centaines de millions d'individus de par le monde et enfin par l'aggravation des menaces transfrontalières qui, à l'image du terrorisme et de son corollaire le crime transnational organisé, affectent directement la sécurité et la stabilité de chacun de nos pays.

Ces défis auxquels nous faisons face ne peuvent être minimisés et encore moins occultés. Ils ne doivent, en tout cas, pas nous faire douter de notre capacité à les relever et à les surmonter car, comme le soulignait déjà du haut de cette tribune, le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, lorsqu'il avait la charge de conduire les travaux de cette auguste Assemblée, « la responsabilité consiste moins à tourner le dos à la réalité, que d'y faire face avec une vigilante rigueur ».

Et qui mieux, pour assumer ce rôle essentiel que notre Organisation qui, si elle demeure, à bien des égards perfectible, reste plus que jamais cet instrument unique et irremplaçable au service des nations que le Président BOUTEFLIKA avait décrit comme « une arche de concorde et d'alliance entre toutes les nations du monde ». ?

C'est vous dire, Monsieur le Président, combien nous nous réjouissons du thème choisi pour cette 72^{ème} session de l'Assemblée Générale dont l'énoncé résume de manière forte l'ensemble des défis auxquels nous sommes confrontés.

« Placer l'être humain au cœur des efforts en faveur de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète durable ».

Monsieur le Président,

Face à la multiplication des crises et des foyers de tension et les drames humains indicibles qu'ils génèrent, nous ne pouvons plus nous permettre de reporter indéfiniment cet examen de conscience collectif auquel nous devons procéder sur les causes qui ont conduit à la faillite du système de sécurité collective que les pères fondateurs de notre Organisation ont imaginé comme un rempart devant prémunir à jamais les générations à venir des horreurs de la guerre.

En raison de tout cela, il est impératif que nous consentions enfin et nous attelions, à réformer notre Organisation pour la mettre en position d'assumer pleinement les missions pour lesquelles elle a été créée que ce soit dans la prévention des conflits, la promotion de la paix, le respect des droits de l'Homme ou l'application du droit à l'autodétermination.

Le moment est, en effet, venu d'une réforme radicale de notre organisation, à la fois dans ses structures dans son mode de fonctionnement.

Cette réforme doit, en premier lieu, porter sur le Conseil de sécurité, avec comme point de départ, la correction de l'injustice historique que constitue la sous-représentation de l'Afrique dans les deux catégories de membres de cet organe et son élargissement à d'autres nouveaux acteurs importants sur la scène internationale.

Je crois également qu'il existe désormais un consensus de plus en plus large sur la nécessité d'une revitalisation et d'un renforcement de l'autorité de l'Assemblée Générale, qui s'est, pour la première fois, directement impliquée et de manière novatrice dans le processus de sélection et d'élection du Secrétaire Général de l'ONU conférant ainsi à celui-ci une confiance et une légitimité accrues dans l'exécution des missions qui sont les siennes. Que ce choix se soit porté à l'unanimité sur M. Antonio Guterres, dont nous connaissons l'étendue des qualités personnelles et professionnelles, a confirmé et conforté le bien-fondé de cette nouvelle procédure.

Monsieur le Président.

Fidèle aux principes cardinaux de sa politique extérieure et qui sont ceux-là mêmes qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies ; respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, règlement pacifique des différends, respect du droit à l'autodétermination, l'Algérie entend continuer d'assumer activement le rôle qui est le sien sur la base desdits principes et à toujours privilégier la voie de la solution politique que ce soit en Syrie et au Yémen qu'au Mali et en Libye.

S'agissant de ses deux voisins, elle est convaincue que c'est aux maliens qu'il appartient de surmonter, par le dialogue et la négociation, les difficultés de mise en œuvre de l'Accord politique qui les lie, comme c'est également aux libyens de régler, par eux-mêmes, leurs divergences dans le cadre d'un dialogue inclusif mené sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies avec le soutien des Etats voisins et préserver ainsi leur indépendance, leur unité et leur intégrité territoriale.

Elle considère, par ailleurs, que la question du Sahara occidental qui, en tant que problème de décolonisation, relève de la responsabilité des Nations unies ne peut trouver son règlement qu'à travers l'exercice, par le peuple du Sahara occidental, de son droit imprescriptible à l'autodétermination.

Mon pays forme, à cet égard, le vœu que la nomination par le Secrétaire Général de Monsieur Horst Köhler comme Envoyé Personnel, pour le Sahara occidental puisse contribuer, à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, pour le parachèvement du processus de décolonisation du territoire du Sahara Occidental conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

Mon pays ne peut, enfin que déplorer une nouvelle fois, l'incapacité de la Communauté internationale à mettre fin à l'occupation des terres arabes par Israël, et réitérer son plein soutien au peuple palestinien frère pour la réalisation de ses droits nationaux inaliénables et la création de son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Monsieur le Président,

La lutte contre le terrorisme et sa matrice, l'extrémisme violent, reste malheureusement une priorité de l'agenda international. La menace terroriste demeure globale. Les attentats terroristes à répétition au Moyen-Orient et au Sahel, comme ceux survenus, cette année dans d'autres régions du monde nous le rappellent dramatiquement. Dans le même temps, le phénomène de radicalisation progresse, notamment grâce à internet et aux réseaux sociaux et confère toute sa pertinence à la stratégie des Nations Unies de lutte contre l'extrémisme violent. Il interpelle un nombre croissant de pays pour agir individuellement et collectivement, notamment contre la progression de l'islamophobie.

Pour sa part, et en raison des graves menaces dont ceux-ci sont porteurs, le retour des combattants terroristes étrangers doit mobiliser davantage la Communauté internationale.

Consciente des dangers qu'alimentent les menaces du terrorisme et du crime organisé transnational, présentes dans son voisinage immédiat, l'Algérie maintient un haut niveau de vigilance sur le front interne et sur ses frontières et renforce son engagement régional et international dans la lutte contre ces fléaux.

C'est ainsi que mon pays a pris, à cette fin, d'importantes initiatives consistant en l'organisation à Alger de deux rencontres internationales consacrées à des thématiques à l'efficacité avérée dans la conduite de la lutte politique contre le terrorisme et l'extrémisme violent, contre leurs ancrages dans la société et contre la capacité et l'habileté de leur propagande à instrumentaliser ces ancrages.

Il s'agit des rôles que jouent respectivement la démocratie et la réconciliation nationale dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Dans l'expérience algérienne, la première s'est affirmée comme l'antidote par essence de ces fléaux, alors que la seconde a été un facteur d'union de tout le peuple contre la violence et ses promoteurs.

La démocratie a enlevé les couvertures tant politique que religieuse dont les idéologues des groupes terroristes se drapaient pour mener leur propagande et dévoiler au peuple leur nature réelle. La réconciliation s'est, de son côté, imposée comme un acte hautement civilisationnel puisant sa force dans les valeurs morales, culturelles et humaines ancestrales qui cimentent, depuis des siècles, l'unité du peuple algérien et qui permettent de transcender les divergences conjoncturelles, aussi graves soient-elles.

Ces riches expériences de l'Algérie sont rendues dans deux recueils, dont l'un, sur le rôle de la démocratie dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme est disponible sur le site du Ministère algérien des Affaires Etrangères, et le second, sur la réconciliation nationale dans la lutte contre ces mêmes fléaux, le sera incessamment. Ces initiatives sont venues renforcer l'effort fait par mon pays dans la présentation de son expérience réussie en matière de dé-radicalisation, expérience décrite dans un autre recueil publié sur le même site.

Par ailleurs, mon pays a aussi accueilli un atelier international sur la lutte contre le paiement des rançons, en vue de sa criminalisation par l'ONU, comme il abritera, au mois d'octobre prochain une rencontre internationale sur le développement de la relation entre le terrorisme et le crime organisé transnational.

Monsieur le Président,

Le développement des mouvements migratoires dans leurs dimensions légale et illégale présente, certes, des opportunités à exploiter au bénéfice de nos économies et de nos sociétés respectives, mais génère aussi des situations fortement préjudiciables tant aux personnes concernées qu'aux pays contraints d'y faire face.

Située dans un espace frontalement confronté aux flux de migrations illégales, pays d'origine et de transit, et aujourd'hui, de destination, l'Algérie mesure à sa juste valeur la complexité de cette question. Elle considère, de ce point de vue, nécessaire de continuer à rechercher ensemble des solutions globales, intégrées, équilibrées, et fondées sur un juste partage des responsabilités, qui préservent la dignité de personnes que la peur et la pauvreté ont mises sur le dangereux chemin de l'exode et de l'exploitation par le crime organisé transnational. Ces solutions doivent, tout autant, contribuer à préserver la stabilité, la sécurité et les intérêts de tous les pays confrontés à ces flux, excluant les politiques unilatéralistes et d'enfermement sur soi, ainsi que les manifestations de xénophobie, de racisme ou de stigmatisation.

Monsieur le Président

L'Agenda 2030 pour le développement durable ainsi que le programme d'Addis-Abeba pour le financement du développement sont des acquis remarquables qui nécessitent désormais la mobilisation de tous les moyens et de toutes les énergies pour leur mise en œuvre.

Nous détenons pour ce faire l'outil formidable que constitue le système des Nations Unies pour le développement qui doit jouer de manière plus efficace, le rôle qui lui est dévolu dans le soutien et l'assistance que les pays en développement notamment, attendent dans leurs politiques et efforts nationaux.

Monsieur le Président

Avant de conclure, je souhaiterais partager avec vous certaines actions que mon pays a engagées sur le plan interne.

Sous l'impulsion de M le Président de la République, un nouveau modèle de croissance a été initié en juillet 2016, qui cible la consécration d'une économie nationale émergente à l'horizon 2030 en traçant les trajectoires d'une gestion budgétaire rationnelle qui préserve les acquis de justice sociale et de solidarité nationale.

Dans ce cadre, l'Algérie s'est résolument engagée dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 à travers la mobilisation de l'ensemble des capacités nationales, ce qui inclut l'ensemble des partenaires, en particulier, la société civile.

Cette démarche touche tous les secteurs et vise une diversification très étendue de l'économie nationale, en visant une croissance durable. L'Algérie est une société ouverte et solidaire, au profit de ses enfants mais il ne fait pas de doute que notre réussite bénéficiera à l'ensemble de notre région.

Je ne manquerai pas également de souligner, sachant que ce thème est, à raison, très cher aux Nations Unies, que mon pays s'est vigoureusement engagé dans la promotion des droits de la femme et de son autonomisation. La Constitution algérienne a été amendée en 2016 par la consécration de cette démarche volontariste assumée, et dont les effets sont déjà notables pour la promotion de la femme et de son autonomisation, depuis les milieux ruraux, dans les Assemblées locales, et les deux chambres du Parlement et jusqu' aux plus hauts niveaux de responsabilité de l'Etat ce qui a valu à l'Algérie de recevoir en 2016 le Prix des Prix décerné par l'Union Africaine dans le cadre de la Décennie sur les Droits de l'Homme, en particulier les Droits de la Femme, puis de nouveau en 2017 un prix pour la promotion des Droits de la femme.

La jeunesse qui représente les trois quarts de la population est l'autre grande priorité de l'Etat algérien qui prévoit, dans la Constitution révisée, un Conseil Supérieur de la Jeunesse et qui déploie, depuis des années, des efforts considérables pour intégrer cette force dynamique dans le processus de développement économique et social du pays, en adoptant des mesures visant à la promotion de l'emploi et à l'insertion sociale de la jeunesse à travers des formules telles que le micro-crédits, les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, les contrats pré-emploi et les emplois salariés d'initiative locale.

Le volet de la formation et de l'éducation a fait également l'objet d'un effort considérable des pouvoirs publics pour fournir à cette frange de la population un enseignement de qualité.

Ce n'est donc que justice que l'Algérie figure parmi les trois premiers pays africains en matière de développement humain et que l'Institut Américain de Sondage Gallup ait placé l'Algérie, en Août dernier, au 6^{ème} rang des pays les plus sûrs au monde.

Tel est le message que je voulais convier au nom de l'Algérie en ce début de la 72^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Malgré toutes les incertitudes et les menaces qui pèsent sur notre monde, c'est un message d'espoir, d'engagement sincère de solidarité, de disponibilité attentive et d'écoute. Nous croyons à l'esprit qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, c'est à dire de Nations et de Peuples se réunissant autour de valeurs et de principes communs, et qui acceptent de s'engager chacun pour la part qui lui revient dans la construction d'un avenir apaisé empreint de respect entre les Peuples et Nations.